

Un confrère attribue la faveur avec laquelle le beurre d'Australie a été accueilli en Angleterre au fait que les Australiens imitent autant que possible la fabrication des Danois et prennent un soin tout particulier de l'emballage.

Les stocks de pommes évaporées sont très légers, dit le *Canadian Grocer*; si légers que certains détenteurs qui en ont en glacières se proposent de les reporter à la prochaine saison plutôt que de les sacrifier pour en être débarrassés. Cependant il y en a d'autres qui, plutôt que de les garder préfèrent les vendre à n'importe quel prix.

D'après les statistiques de Washington, la production du métal argent dans le monde entier a été de 152,000,000 d'onces, réparties comme suit :

Etats-Unis.....	58,000,000 d'onces
Mexique.....	45,640,000 "
Amérique Centrale..	1,550,000 "
Bolivie.....	11,980,000 "
Pérou.....	2,410,000 "
Chili.....	2,270,000 "
Colombie.....	1,000,000 "
Argentine.....	480,000 "
Australie.....	13,440,000 "
Japon.....	1,390,000 "
Allemagne.....	6,130,000 "
France.....	2,290,000 "
Autriche-Hongrie...	1,670,000 "
Italie.....	1,650,000 "
Espagne.....	890,000 "
Russie.....	450,000 "
Autres pays.....	760,000 "

LES FRANÇAIS DANS LA VALLÉE DU MÉKONG

(De l'Economiste Français.)

A la suite des réclamations innombrables de nos compatriotes, et, il faut le dire, d'intolérables provocations des Siamois, notre gouvernement s'est enfin décidé à nettoyer et la rive gauche du Mékong, au moins dans la partie qui est incontestablement sous notre influence, et l'espace compris entre le Mékong et la rivière Noire, des postes qu'audacieusement les Siamois y avaient depuis quelque temps installés, et installés sans droits. Par suite de cette infirmité gouvernementale qui nous rend incapables de conduire de front, avec un égal soin, deux opérations différentes et semble nous contraindre à toujours sacrifier l'une à l'autre—témoin le Tonkin sacrifié aujourd'hui à la côte occidentale d'Afrique, témoin Madagascar sacrifié successivement à la Tunisie et à l'Indo-Chine—nous avons, au cours de ces dernières années, totalement négligé la partie de l'Indo-Chine comprise entre le Mékong et les monts d'Annam ou du Tonkin. Profitant de notre inaction et de notre inattention et conseillés, guidés même par des Européens : Anglais, Danois, Belges, qui ont su prendre à notre détriment une grosse situation dans ce royaume en mal de rénovation sociale et politique, les Siamois ont prétendu non pas seulement nous réduire à la rive gauche du Mékong mais encore, passant cette rive, nous acculer aux monts de la côte d'Annam, ne nous laissant qu'une bor-

de moins de 50 kilomètres le long de la mer et même, en un point, coupant le Tonkin du reste de nos possessions d'Indo-Chine. La France, trop longtemps indifférente, ne pouvait plus tolérer cette patiente invasion : elle a fait partout reculer les Siamois. C'était son devoir ; c'était—elle le démontrera, s'il y a lieu,—son droit (1).

Et maintenant que va-t-elle faire ? Il n'est pas inutile de le discuter.

Les mêmes personnes qui, pendant si longtemps, sont demeurées indolentes en présence de l'activité siamoise, seraient aujourd'hui, s'il fallait en croire une certaine partie de la presse, enflammées d'une ardeur redoutable, redoutable pour tout le monde, la rive gauche ne nous suffisant plus, même provisoirement. La France se devrait à elle-même de franchir le fleuve et même de le descendre.

L'honorable George Curzon, membre du Parlement britannique, ancien sous-secrétaire d'Etat pour les colonies dans le cabinet Salisbury, contant ses impressions récentes d'un grand voyage en Orient, insinuait que les dangers de dissolution intérieure pour le Siam ne sont rien à côté des dangers qui le menacent du quai d'Orsay : les alarmes de l'ancien sous-secrétaire d'Etat britannique sont très exagérées, car aucune personne, ayant quelque autorité, ne songe sérieusement chez nous, à porter à Bangkok le siège de notre empire asiatique, réalisant ainsi pleinement cette unité Indo-Chinoise pour laquelle déjà nous avons tant fait. Ce serait là, à notre avis, une politique à la fois dangereuse et infructueuse. Notre gouvernement ne se prêterait pas à des projets aussi aventureux, non pas qu'il n'ait qu'à ne rien faire, mais il a à faire autre chose.

Laissons de côté la chimère de l'unité Indo-chinoise, qui a changé souvent d'objectif et jusqu'ici, n'en a atteint aucun. Elle est, au sens qu'on lui donne aujourd'hui, irréalisable. L'Indo-Chine, même si nous devenions maîtres du Siam, ne serait jamais à nous tout entière : l'Angleterre, qui fait valoir les droits de la Birmanie, en prendrait toujours pour elle une forte partie, celle des Etats Shans qui avaient autrefois reconnu la suzeraineté de la cour d'Ava.

Ce point réglé, point secondaire et même d'ordre très inférieur, il faut voir à quoi cette politique nous exposerait. Tout simplement à une guerre : le Siam—on vient d'en avoir la preuve par l'incident de Khone—se défendrait et résisterait. Non pas, certes, qu'il soit en état de nous

(1) Consulter sur cette question la *France et l'Angleterre en Asie*, par Philippe Lehaut, tome Ier (1893, Berger-Levrault, Paris). Ce volume de plus de 700 pages, tout plein de pièces et de documents, est le plus probant des plaidoyers en faveur de la France. Ou nous nous trompons fort, ou le nom de l'auteur indiqué sur la couverture est un pseudonyme. L'auteur, d'après nous, ne serait ni un explorateur ni un membre de la Société de géographie, mais un consul bien connu, qui a effectivement parcouru une partie de l'Asie et possède comme personne, l'histoire diplomatique et la géographie de l'Indo-Chine et d'une partie de la Chine.

résister efficacement ; mais il a une armée, qu'on exerce tous les ans, et que commandent des officiers danois ; il a une flotille et même une petite flotte maritime, en bon état, et dirigée aussi par des Danois, qu'a recrutés avec soin un officier de vaisseau français, le commodore de Richelieu. Tout cela ne nous arrêterait pas longtemps, assurément. Mais cela exigerait de nous un effort, une dépense que nous ne voudrions pas faire, et, disons-le, que nous répugnerions à faire.

C'est l'honneur de ce pays-ci qu'il n'attaque jamais sans être provoqué. Si le Siam, reconnaissant ses torts passés, ne récidive point, la France ne se souviendra pas de ses griefs présents. Pas de guerre injuste, fût-elle profitable.

Et au surplus, profitable, véritablement profitable, le serait-elle ? Il est permis d'en douter.

Que, tout d'abord, elle dût nous faire tort dans l'opinion des peuples civilisés, cela n'est pas douteux. Mais je néglige ce point de vue. Nous vaudrait-elle un avantage certain ? Je ne le crois pas.

Nous n'aurions plus les Siamois devant nous ; nous posséderions le Meinam, père des fleuves, et Bangkok, capitale orgueilleuse de nos vastes Etats ; nous compterions 9 millions de sujets de plus, et nous ajouterions à nos statistiques du commerce extérieur un nombre respectable de millions de piastres. Mais nous deviendrions limitrophes des Anglais ; nous aurions supprimé entre eux et nous cet utile tampon qu'est aujourd'hui le Siam ; nous serions exposés à mille difficultés du fait de leur voisinage et de leur infiltration continue ; enfin, nous aurions une fois de plus confirmé cette opinion du monde que nous conquérons pour conquérir, non pour exploiter.

Carnous n'exploiterions pas, nous ne saurions pas exploiter à l'heure actuelle le Siam. C'est à peine si nous savons exploiter le reste de l'Indo-Chine. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Nous avons—et c'était raisonnable à nous et prévoyant—reconstitué notre empire colonial. Au moment où les grandes puissances se partageaient le monde, c'eût été folie de ne pas nous réserver notre part légitime. Mais cette part, nous l'avons : il s'agit maintenant d'en tirer parti. En sommes-nous là que déjà nous nous y sentions à l'étroit ? Nullement. Quand nous aurons mis en valeur notre domaine asiatique, il nous restera l'Afrique, toute la côte occidentale, l'immense étendue qui s'étend de la mer Méditerranée jusqu'au désert dont, grâce à nos progrès de toutes sortes, les limites reculent sans cesse puis encore ce quadrilatère illimité que nous ont depuis quelques années acquis nos explorateurs ; et enfin, si l'Afrique même était colonisée, il nous resterait Madagascar. Il y a là la tâche de centaines d'années.

Est-ce dire que nous devons en Indo-Chine nous désintéresser de tout et abandonner le Siam à ses destinées, c'est-à-dire aux caprices et aux convoitises des autres puis-

sances ? Pas le moins du monde. Notre neutralité ne doit pas être de l'indifférence. Si le Siam n'est pas à nous, il faudra qu'il ne soit à personne autre. Cela, nous ne le tolérerons pas. Et notre devoir sera de le faire savoir à qui il appartiendra.

Ce point réglé, dans l'Indo-Chine, telle que la constituent les traités et les droits respectifs, voici quelle devrait être notre attitude.

(A suivre.)

Renseignements Commerciaux

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Mme. Suzanna Leggett, épouse de M. Frederick Springer, manufacturier, de Montréal.

Madame Mary Anne Peyton, épouse de M. Edouard Bishop, commerçant, de Mile-End.

Mme. Rachel Isabella Fuller, épouse de Samuel James McCrudden, machiniste, de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de T. H. Dorais, de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 17 août. Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de H. Z. Lord, des Trois-Rivières, premier dividende payable à partir du 17 août. L. J. Dufresne et A. Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de J. Israel Tarte, de Québec, premier et dernier dividende payable à partir du 15 août. A. L. Ketn et G. H. Burroughs, curateurs.

Dans l'affaire de Wm. Darling & Co, de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 15 août. W. Alex. Caldwell, curateur.

CURATEURS

M. F. Valentine a été nommé curateur à la faillite de Dame Virginie Richard (Massé & Cie), des Trois-Rivières.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. H. Pepin de Montréal.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de MM. Riopel & Bourdon, de Montréal.

M. L. P. Lebel, de New-Orléans, a été nommé curateur à la faillite de M. R. N. Leblanc.

FAILLITES

Québec.—M. Octave Vermette, commerçant de pelleteries et mégissier, a fait cession de ses biens.

M. P. E. Venner, nouveautés, a fait cession de ses biens.

M. E. Dussault, nouveautés, est en difficultés financières.

Montréal.—MM. Ouimet et Brodeur, nouveautés, ont remis leur actif à MM. Kent & Turcotte.

MM. Brosseau & Tremblay, scierie, etc., ont offert à leurs créanciers 50c dans la piastre à 4, 8 et 12 mois, sans garantie.

M. Isidore Boileau, chapelier, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$10,000.

MM. L. N. Lussier & Cie, chaussures, ont reçu une demande de cession.

John C. Parker, chaussures, a fait cession de ses biens.

M. Pierre J. Bédard, imprimeur, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$15,000.

Assemblée des créanciers le 9 août.

MM. Gervais & Jasmin, épiciers, ont fait cession de leurs biens.

Passif environ \$6,000.

Assemblée des créanciers le 7 août.